

Service du secrétariat général
Tél. : 01.70.05.48.70

Réf : MJ/LF
Dossier suivi par Leila FERET

AVIS

Conformément aux dispositions de l'article 260 du code de procédure pénale, la désignation des jurés d'assises doit être effectuée par tirage au sort à partir des listes électorales.

Pour l'année 2022, ce tirage aura lieu le :

Mardi 11 mai 2021 à 9h
Hôtel de Ville – Bureau du secrétariat général
Cour de la Ferme Briarde

Par délégation du Maire
Le directeur général des services
Gérald Mouraud

